



## AVIS AUX CITOYENS

### AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF SECTEUR 5<sup>E</sup> AVENUE

L'Île-Perrot, le 14 août 2019 – Un avis d'ébullition est présentement en vigueur dans le secteur de la 5<sup>e</sup> Avenue. Les adresses affectées sont les suivantes :

- 272 à 304 5<sup>e</sup> Avenue
- 273 à 289 5<sup>e</sup> Avenue

Les citoyens concernés doivent faire bouillir l'eau du robinet à gros bouillons pendant une minute avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cet avis est en vigueur jusqu'à ce que la Ville de L'Île-Perrot vous fasse parvenir un nouvel avis annonçant le retour à la normale.

#### **Que devez-vous faire ?**

Les recommandations de l'Agence de santé publique mentionnent qu'il est important de faire bouillir l'eau durant une minute avant de la consommer. De plus, il est conseillé d'utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour les usages suivants :

- La préparation des breuvages, jus, boissons chaudes, biberons et aliments pour bébé ;
- Le lavage des fruits et légumes qui seront consommés crus et la préparation des plats et aliments à cuire ;
- Le brossage de dents et le rinçage de la bouche.

L'eau du robinet non bouillie peut être utilisée pour laver les vêtements, remplir le réservoir des toilettes, prendre une douche ou un bain. Pour les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou utilisez une débarbouillette.

La Ville s'excuse pour les incon vénients causés. Les citoyens désirant obtenir de l'information peuvent communiquer avec le Service des travaux publics au 514 453-1751, poste 244.

Source : Service des communications



## NOTICE TO CITIZENS

### **BOIL WATER ADVISORY 5<sup>TH</sup> AVENUE AREA**

L'Île-Perrot, August 14 2019 — A boil-water advisory is presently in place in the area of the 5<sup>th</sup> Avenue. Affected residences are the one following:

- 272 to 304 5<sup>th</sup> Avenue
- 273 to 289 5<sup>th</sup> Avenue

Concerned citizens have to boil the water for a minimum of one minute before drinking it.

#### **What should you do?**

Until further notice, citizens should use boiled tap water that has cooled, or bottled water for:

- Drinking and making ice
- Preparing beverages, including infant formula
- Preparing food
- Brushing teeth

You can use unboiled tap water for the following activities:

- Washing dishes with hot water, making sure you dry them well
- Washing clothes, showering, and bathing (make sure young children do not swallow water while bathing or wash them with a facecloth)

We apologize for any inconvenience this situation may cause and thank you for your collaboration.

Please contact us at 514 453-1751, ext. 244 if you have any questions.